



Déclaration FSU CTA 25 septembre 2017

F.S.U.

Cadeau de 3 milliards d'euros aux contribuables les plus riches assujettis à l'ISF, mesures fiscales bénéficiant pour près de la moitié de leur montant aux 10% des plus aisés, attaques contre les droits des salariés du privé au travers d'ordonnances mettant en pièce les garanties collectives apportées par le code du travail, baisse des APL, baisse du pouvoir d'achat des retraités, suppression de 120 000 contrats aidés (23 000 dans l'Éducation) mettant au chômage les personnels et rayant d'un trait de plume les missions qu'ils assuraient... Les quelques mois qui viennent de s'écouler ne laissent aucun doute sur l'orientation libérale de la politique du nouveau Président. La FSU est partie prenante de la mobilisation contre les ordonnances sur le Code du travail dans la continuité de la lutte menée contre la loi El Khomri.

Les fonctionnaires eux aussi sont victimes d'une avalanche de mesures extrêmement négatives, inédites par leur ampleur et leur simultanéité : annonce du gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et 2018, du rétablissement de la journée de carence, de la hausse de la CSG sans compensation intégrale voire sans compensation du tout pour les futurs recrutés, de 120000 suppressions de postes dans la Fonction Publique ! Les agents de la Fonction Publique, titulaires comme non titulaires, vont mécaniquement connaître un nouveau recul de leur pouvoir d'achat et alors même que continue à sévir une crise de recrutement très préoccupante dans les métiers enseignants.

Comme si cela ne suffisait pas, est aussi annoncé un possible report des mesures actées dans le cadre du PPCR ce qui serait totalement inacceptable et vécu comme une provocation par les personnels. D'autant que les mesures PPCR adoptées ne constituent qu'une amorce de revalorisation. Tout allongement du calendrier d'application en limiterait considérablement les effets alors qu'ils nécessitaient au contraire d'être confirmés et amplifiés. Certaines mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, la revalorisation de nombreux échelons au premier janvier 2017, le reclassement dans les nouvelles carrières au premier septembre. Et c'en est déjà manifestement trop pour le Ministre Darmanin !

Les nouvelles modalités de déroulement de carrière entrent en application dès cette rentrée pour les enseignants, les CPE et psy EN. Nous serons particulièrement attentifs à ce que la mise en place des nouveaux rendez-vous de carrière conduise à une évaluation permettant d'établir un dialogue serein entre évalués et évaluateurs, se donnant pour objectif l'amélioration globale du système éducatif dans le sens d'une meilleure démocratisation de la réussite scolaire. Nous serons aussi particulièrement vigilants, comme nous l'avons toujours été, pour que l'égalité de traitement soit effective entre les personnels pour l'attribution des promotions.

Un Service Public efficace nécessite que les agents soient respectés dans leur professionnalité, soient correctement rémunérés, et que leurs conditions de travail soient améliorées. Là est la voie d'un Service Public du vingt et unième siècle, pas dans la réduction à tous crins des dépenses publiques et sociales. C'est cela que feront entendre très largement les fonctionnaires par la grève le 10 octobre.